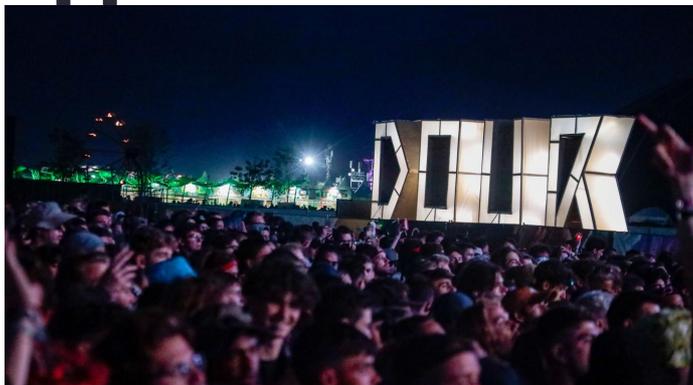


Le festival de Dour entendu à plus de 20 km: la police a reçu de nombreux appels



Les basses ont vibré à plusieurs dizaines de kilomètres. - Illustration - PhotoNews

De nombreux citoyens ont entendu des basses vibrer tout au long de leur soirée ce mercredi. Non, ce n'était pas vos voisins qui faisaient la fête, c'était le festival de Dour ! Ça pourrait d'ailleurs être encore le cas ces prochains jours...

Ce mercredi soir, vous avez peut-être entendu de la musique – ou plutôt des basses – depuis votre jardin ou à travers la fenêtre de votre chambre. Votre voisin faisait-il la fête ? Y avait-il une festivité locale dont vous n'aviez pas connaissance ? De nombreux citoyens du Borinage, mais aussi de Mons et même de Braine-le-Comte se sont posé la question.

La réponse est non. La musique entendue par des milliers de citoyens provenait simplement... du festival de Dour. Celui-ci a débuté dimanche soir avec les CampFest mais a ouvert officiellement ce mercredi, avec les premiers concerts. À noter malgré tout que ce mercredi soir, seules 4 scènes sur les 8 installées étaient en activité...

Tapage nocturne ?

La bourgmestre de Jurbise a tenu à rassurer ses citoyens : « Beaucoup de citoyens s'interrogent sur la provenance des sons sourds entendus ce soir dans notre entité notamment. Il n'y a pas de festivité particulière sur notre territoire. Il s'agit des basses venues des scènes du festival de Dour », a détaillé Jacqueline Galant.

Suite à ce raffut nocturne, de nombreux habitants de la région ont téléphoné aux autorités. « De nombreuses personnes ont contacté notre zone de police pour dénoncer un tapage nocturne dans leur quartier, sans parvenir à définir d'où venaient les « basses » entendues. Que vous habitiez du côté de Quévy, de Ghlin, de Mons ou d'Havré, c'est-à-dire sur l'ensemble du territoire couvert par notre zone de police, c'est bien le festival de Dour que vous entendez », explique la zone de police Mons/Quévy.

Voir sur Facebook

La zone de police Haute-Senne qui couvre les territoires d'Ecaussinnes, de Soignies, de Braine-le-Comte et du Roeulx a également confirmé avoir été appelée par des citoyens pour tapage nocturne.

La police des Hauts-Pays, qui couvre le territoire sur lequel se tient le festival, explique que le souci sera abordé lors des réunions de coordination entre le festival et les autorités. « On nous a prévenus qu'il y avait beaucoup de bruit, mais bizarrement c'était moins sur notre zone que les voisines. Peut-être que les gens de la région sont habitués, c'est quand même la 32e édition du festival », rapporte Patrice Degobert, chef de corps de la police des Hauts-Pays.

Si plusieurs législations existent, la police confirme que c'est son rôle de vérifier... même si c'est plus facile à dire qu'à faire. « Ça se fait avec un matériel complexe et en plus il faut faire venir des personnes spécialisées. Mais ça ne veut pas dire qu'on ne fait rien, on est conscient que le dérangement est variable d'une personne à l'autre. »

Des risques

Du côté de Frameries, la conseillère communale et députée Catherine Fonck confirme entendre la sono du festival de Dour. « À 13 km du festival de Dour ce soir on entend les basses de musique. Oui oui... Et pas du tout en tendant l'oreille », explique-t-elle avant de détailler les risques du bruit trop intense.

Lire aussi

L'ambiance monte d'un cran dans le camping du Dour Festival (photos)

« Alors au festival, protégez vos oreilles avec des bouchons adaptés, et un casque chez les enfants, mais soyons honnêtes, c'est une protection qui n'est que partielle et qui n'empêche pas tout. Fuyez alors les endroits trop bruyants. Motivez les organisateurs de festivals à adopter des niveaux sonores raisonnables. Et ce serait bien que la Région wallonne impose des niveaux sonores max, à l'image de nombreux autres pays ou régions. »

Que le début

L'organisateur du festival de Dour, Damien Dufrasne réagit : « Comme chaque année, on a des rouspétances d'un peu partout, cette fois, ça venait plutôt du côté de Mons, Jurbise et Quévy. Du côté de Dour et de Thulin, par contre, on n'entendait rien ! Il y a plusieurs facteurs, mais surtout celui du vent, nous sommes quand même un site éolien », explique-t-il.

Selon l'organisateur, le festival respecte la législation. « À savoir qu'il y en a une en Wallonie, une à Bruxelles et une en Flandre. Ici, nous respectons la législation wallonne. Et pour ce faire, nous imposons à l'artiste de respecter les normes en termes de décibels. En plus de cela, les équipes sons et lumières disposent d'un appareil de mesure avec un écran qui permet de voir en direct le nombre de décibels. À la fin du festival, nous recevons le rapport complet », ajoute-t-il.

Les basses ont été entendues jusqu'à 20 kilomètres autour du festival. Ce qui est finalement très logique, puisque le vent soufflait en direction nord-ouest ce mercredi, c'est-à-dire des Hauts-Pays vers Mons et vers le Centre. À noter que ce vent sera encore présent ce jeudi et ce vendredi. Il est donc encore probable d'entendre les basses du festival de Dour à plusieurs dizaines de kilomètres. Pour ceux qui n'apprécient pas la douce mélodie de la techno douroise, soyez encore un peu patients, le festival se termine dimanche soir.